

Denis LEFEVRE

Ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale de Paris
Ingénieur Conseil et Expert judiciaire honoraire
ancien Expert agréé par la Cour de Cassation
ancien Maire

Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole
664 route des Trémières – 42820 AMBIERLE
04 77 65 91 53 – lefevredj2011@gmail.com

7 septembre 2024

Madame Natacha POLONY
Monsieur Gilles FINCHELSTEIN
Monsieur Thomas SNÉGAROFF
FRANCE INTER
116 avenue du Président Kennedy
75016 PARIS

Le Grand Face à face

Bonjour,

Vos échanges dans "Le Grand Face à Face" sur France-Inter samedi 31 août m'ont beaucoup intéressé, MERCI. Permettez seulement que je fasse part du côté pour moi hors-sol de votre appréhension de la présente impasse politique.

La constitution contient les règles de gestion et d'administration pour respecter la dignité et les droits des personnes, du Président à l'indigent, et la protection du bien commun : le mépris du Président et de sa cour, pour l'électeur et tout ce qui n'est pas eux-même, est le premier fait à confronter. Sans oublier que tout droit crée un devoir.

Le contenu de la Constitution m'interroge beaucoup moins que les faits suivants : la disparition de toute exigence éthique dans le domaine public, nous conduit, et vous conduit vous aussi, à ne plus distinguer le vrai du faux : vous évoquez des déclarations de Nicolas Sarkozy – n'avez-vous pas plus digne à entendre ? Je perçois la place qu'il conserve dans l'espace public comme atteinte au respect de la Justice en France. La liberté d'expression n'est pas pour moi la liberté de mentir sur les faits.

Le Président se donne le droit de dire n'importe quoi pour justifier ce qu'il veut faire, et laisse sans réponse à peu près toutes les questions qui lui sont adressées.

Le Président dit n'importe quoi :

Deux partis extrêmes en France, le "Rassemblement National" et "La France Insoumise" : celle-ci n'est pas l'extrême gauche. Plus à gauche il y a "Lutte Ouvrière" et le "Nouveau Parti Anticapitaliste". Le Conseil d'État, même le Ministère de l'Intérieur, qualifient "La France Insoumise" de parti de gauche !

Je n'ai pas entendu que vous contestiez ce mensonge. Vous pouvez comme moi regretter le mode d'expression de Jean-Luc Mélenchon. Mais il n'est pas seul à parler au nom de "La France Insoumise".

Vous pourriez prendre en considération les faits suivants :

Je ne trouve pas de faits mensongers dans les sites et documents de "La France Insoumise" alors que les déclarations du Président et de ses ministres en sont truffés :

La proposition du Nouveau Front Populaire est confortée par Thomas Piketty et Julia Cagé : pouvez vous rapprocher ce travail – j'ai lu Thomas Piketty, de ce que défendent Bruno Lemaire et Jordan Bardella ?

L'antisémitisme attribué à Jean-Luc Mélenchon est un prétexte mensonger pour l'éliminer. Jean-Luc Mélenchon n'est pas antisémite. Comme moi il s'oppose aux choix de Benyamin Netanyahou.

Pour faire accepter la loi "Immigration", la proportion de 70 % des français demandeurs a été largement diffusée : elle est tirée d'un sondage demandé par CNews et BFMTV, dont les conditions ne sont pas connues. Cette information est contredite par le travail de Monsieur François HÉRAN, Titulaire de la chaire Migrations et sociétés du Collège de France, et Président de l' "Institut Convergences Migrations" du CNRS, publié avant ce vote, "Vérités et contrevérités sur l'immigration". Contredite aussi par Monsieur Vincent TIBERJ, sociologue, chercheur et professeur des Universités à Sciences-Po Bordeaux, objet d'un "grand entretien" sur ce sujet. Sondage non crédible dont la conclusion a été et reste partagée sans même que le CESE ait été consulté.

Egalement inacceptable, l'absence de correction du : 77 % des viols commis à Paris sont le fait d'étrangers, extrait mensonger d'un rapport officiel.

La question : qui informe le français moyen, C-News et BFMTV, Vincent Bolloré et consorts, n'est-elle pas plus immédiate que la réforme de la Constitution ?

Le Président laisse sans réponse tout ce qui pourrait gêner ses choix :

Vous avez évoqué la crise de Gilets Jaunes : elle est pour moi l'exemple le plus probant du mépris d'Emmanuel Macron pour tous ceux qui ne sont pas lui : les Gilets Jaunes ont posé des problèmes dont pour réponse, le Président a reconnu la réalité. Mais pas d'autre réponse autre que "les Gilets Jaunes ne sont pas organisés", et "ils sont violents" répété par son ministre de l'Intérieur !

Autres exemples, le "Grand Débat" : qu'en a-t-il fait ? Une annonce, la fermeture de l'Ecole Nationale d'Administration, demandée par beaucoup a-t-on dit – combien ? – et l'ouverture à Strasbourg de l'Institut National du Service Public ! Même mépris des "Grenelle" et des Conventions Citoyennes. L'avantage pour lui est qu'aucune règle ne le contraint à donner suite aux réflexions qu'il organise ... pour nous faire croire à son écoute ?

Son dernier acte rajoute au mépris : il n'est élu que par moins d'un électeur sur quatre, Michel Barnier est du parti le plus minoritaire de l'Assemblée, ... mais il a suivi le conseil de son allié Nicolas Sarkozy ...

Pourriez-vous un jour échanger sur la liberté d'opinion et la nécessité de limiter le mensonge sur les faits ?

Le Président Emmanuel Macron nous conduit dans le mur, seulement parce que nous, citoyens, l'acceptons. À 89 ans je garde de mes engagements antérieurs le souci de "voir, juger, agir", seul moyen de réagir pour subir le moins possible. Par la présente lettre je demande votre aide.

Je vous remercie votre attention.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.